

SEMAINE
SAINTE

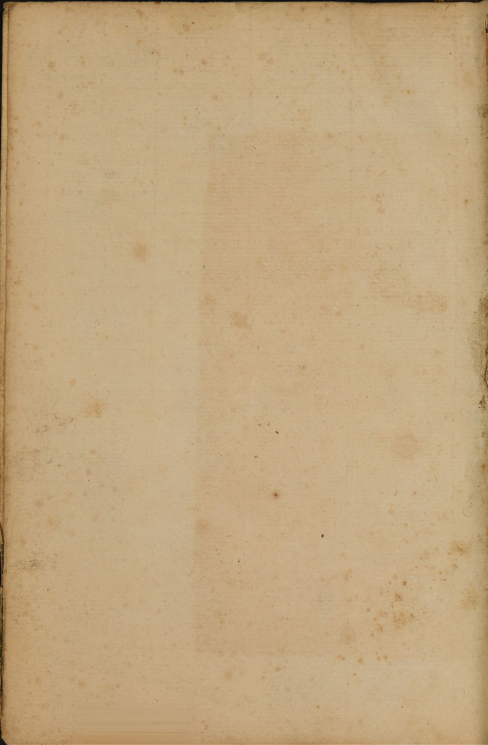






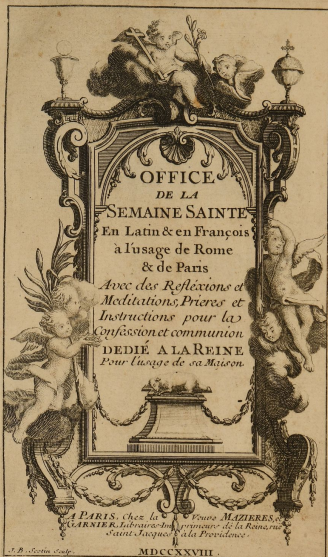
Retour aux Armes
de Madame Adelaïde
Veuve de Louis XV

Armes de M^{re} Adelaide
fille de Louis XV



AVERTISSEMENT.

L'on trouvera à la fin de cette Semaine Sainte *page 565.* l'Office des Ténèbres , suivant le nouveau Breviaire de Paris , pour la commodité des personnes qui vont aux Paroisses.



OFFICE

DE LA

SEMAINE SAINTE

En Latin & en François
à l'usage de Rome
& de Paris

*Avec des Réflexions et
Méditations, Prières et
Instructions pour la
Confession et communion*

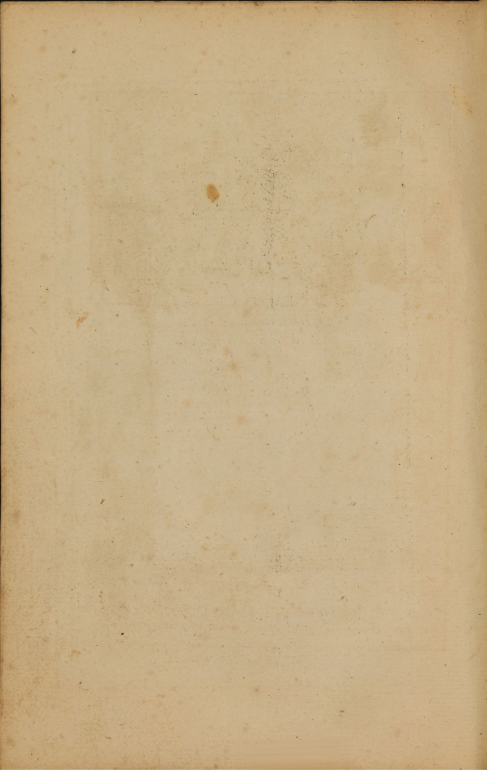
DEDIÉ A LA REINE

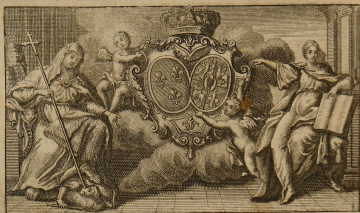
Pour l'usage de sa Maison

A PARIS, chez la Citoyenne MAZIERES,
GARNIER, Libraire-Imprimeur de la Reine, rue
Saint Jacques à la Providence.

MDCCLXXXVIII.

Avec Approbation et Privilège du Roy.





J. B. de la Roche Sculp.

A L A R E I N E.



ADAME,

*Si l'honneur que j'ai d'être comptée
au nombre des domestiques de VOTRE
MAJESTE', exige de moi le fruit de*

EPI TRE.

mon travail, je dois encore plus cet hommage aux vertus qui relevent en vous la gloire du Trône où vous êtes assise, & qui enchainent tous les cœurs qui l'entourent. Peut-être est-ce à moi encore trop de temerité de le dire : mais votre bonté, MADAME, rassure les plus humbles de vos sujets : Et vous qui par votre rang, nous êtes un image sensible de la grandeur & de la Majesté de Dieu ; vous êtes encore plus à nos yeux, par votre douceur, l'image de cette bonté divine, qui reçoit, qui écoute, qui exauce les plus petits.

C'est ce qui me donne, MADAME, la confiance de présenter à VOTRE MAJESTÉ cette nouvelle Edition de la Semaine Sainte, pour être tout à la fois & le tribut de mon travail, & le gage de mon dévouement. D'ailleurs les Mysteres adorables que

E P I T R E.

ce Livre contient ; les salutaires instructions qui y sont répandues ; la réputation de celui qui a composé & dirigé cet ouvrage ; plus que tout cela encore , la piété rare & édifiante de VOTRE MAJESTE' m'a rassurée. J'ai jugé qu'un Livre qui renferme des choses si sublimes , étoit digne de VOTRE MAJESTE' ; que ce volume destiné à exposer aux Fidèles les plus augustes Mysteres , devoit paroître sous le nom le plus auguste ; & que ce seroit faciliter la pratique des vertus qui sont inspirées dans les diverses parties de cet Ouvrage , que d'y mettre à la tête le nom d'une Reine qui nous en montre un modèle si parfait dans sa conduite.

Tels sont , MADAME , les motifs qui m'ont excitée à oser dedier ce volume à VOTRE MAJESTE'. Je serai heureuse si Elle daigne ne pas

E P I T R E.

*rejeter mes humbles hommages , &
agr er les assurances du plus profond
respect avec lequel je suis ,*

MADAME,

De VOTRE MAJEST  ,

La tr s-humble , tr s-ob issante & tr s-fidelle
sujette & servante la Veuve MAZIERES,
Libraire de VOTRE MAJEST .

P R É F A C E.



L y a peu de personnes qui ne soient touchées de quelque sentiment de piété aux approches de cette Semaine, qu'on appelle Sainte, & à la vue des Offices que l'Eglise y célèbre. Les moins religieux auroient honte de mépriser la dévotion publique, & de n'y prendre aucune part. Cette Semaine, au tems de S. Chrysostome se nommoit *la grande Semaine* : ce nom, selon ce Pere, rappelloit dans l'esprit des Fidèles, le souvenir des grands mysteres qu'on y honore, des grandes merveilles qu'elle remet devant nos yeux, des grands avantages que nous en pouvons tirer. Que le nom de *Sainte*, qu'elle porte aujourd'hui, réveille de même en nous le désir de nous sanctifier, & de profiter pour notre salut, des moyens que l'Eglise nous y présente.

S. Chry-
sost. Hom.
30. in
Gen. E-
dit. EB.
T. 4. p.
294.

Tout concouroit autrefois à rendre ces jours saints & célèbres parmi les Fidèles. S. Chrysostome nous apprend, que les Empereurs avoient même ordonné que toute affaire civile & criminelle fût suspendue pendant cette Semaine & celle de Pâques; afin que ces jours étant exemts du trouble des disputes & de l'embarras des procès, on pût en paix & sans partage les consacrer aux œuvres de la piété. Par le même motif les peuples s'abstenoient des œuvres serviles, & la sainte Quinzaine étoit par eux religieusement observée dans toute son étendue. L'obligation a été long-tems imposée dans l'Occident, comme dans l'Orient. Dans l'Orient elle n'a point cessé: quant à l'Occident, s'il y a lieu de douter qu'au tems de Charlemagne on fêtât la Semaine sainte entiere en France; au moins voit-on par les loix de Recceswinthe Roi des Visigots en Espagne, au VII. siècle, & par une Décretale de Gregoire I X. au treizié-

me, que cette obligation s'est maintenue long-tems dans une grande partie de l'Eglise Latine.

Il étoit défendu encore de poursuivre ses créanciers ; même d'exiger les droits du Prince pendant ces saints jours : c'est ce que porte une Loi de Valentinien. On accordoit aussi du soulagement, souvent même la liberté aux prisonniers, & la grace aux criminels : pour imiter, dit saint Chrysofome, *la miséricorde de Dieu qui nous a pardonné nos péchés, & qui nous a délivrés de l'esclavage du démon.* On trouve des traces de ce pieux usage, dans les Loix des Empereurs. Saint Leon & saint Eloi de Noyon en font mention dans leurs Homélie ; les Capitulaires de Charlemagne prescrivent aux Evêques d'en faire souvenir les Juges. Juvenal des Ursins dans la vie de Charles V I. raconte que ce Prince s'étant rendu maître de la ville de Rouen qui s'étoit révoltée, après avoir puni quelques coupables, pardonna aux autres & les fit délivrer, *parce qu'on étoit alors près de Pâques & dans la Semaine peineuse.*

S. Leo
serm. 8.
de Quinquages.
Thomass.
des Jéu-
nes. Tom.
3. p. 511.

La ferveur des Fidèles dans ces saints jours pour la pratique de la pénitence, est plus remarquable & sera plus instructive. Quoique le jeûne du Carême fût déjà fort austère, celui des six jours qui précédoient la fête de Pâques l'étoit beaucoup plus. Notre délicatesse aura peine à concevoir ce que saint Epiphane, qui vivoit au IV. siècle, nous rapporte de l'austerité de ce tems-là. Il nous apprend que toute la semaine se passoit en *Xerophagie* ; c'est-à-dire, comme il l'explique, qu'on n'y ufoit que de pain & d'eau ; on ne prenoit même que sur le soir cette légère nourriture. Ce n'étoit pas seulement les plus fervens qui en ufoient ainsi ; c'étoit tout le peuple, dit S. Epiphane, *omnis populus* : ainsi c'étoit-là, l'usage commun. Ceux qui avoient le courage d'ajouter quelque chose à cette austerité, *passoient*, dit-il, *les uns deux jours sans man-*

In Ex-
posit. si-
dei, n. 22.
p. 1105.

ger, les autres trois, quelques-uns quatre, d'autres la semaine entiere jusqu'à Pâques.

Les Constitutions Apostoliques permettoient l'usage des herbes & du sel; mais elles défendoient très-expressément le vin & le poisson. Elles prescrivoient de plus à tous, d'observer une abstinence absolue depuis le soir du Jeudi saint, jusqu'au matin du jour de Pâques. *Que si, ajoutent-elles, quelqu'un par infirmité ne peut soutenir cette abstinence, qu'au moins il la garde tout le Samedi.* Ainsi même les personnes infirmes restoient depuis le Vendredi saint au soir jusqu'au matin du Dimanche sans rien prendre; & ce qui paroîtroit aujourd'hui une grande austerité, n'étoit alors que le soulagement des foibles.

Const. A.
Const. T. 1.
Canc. p.
365.

Ces jeûnes étoient d'autant plus pénibles, qu'ils étoient accompagnés de longues veilles. Au rapport de saint Epiphane, on veilloit en plusieurs Eglises les six nuits de la semaine. Par tout on passoit une grande partie des nuits qui précédoient le Jeudi, le Vendredi, & le Samedi saint, occupé aux Offices de l'Eglise: delà vient le nom de *Ténèbres* qu'on donne aux Matines de ces trois jours. Le long Office du Jeudi, dans lequel on célébroit les mysteres de la Cène du Seigneur consommoit une bonne partie de la nuit du Jeudi au Vendredi. Au rapport de saint Cyrille de Jerusalem, on passoit dans l'Eglise la nuit entiere du Vendredi au Samedi, comme pour y faire sentinelle autour du tombeau de Jesus-Christ, & pour y honorer le mystere de sa sépulture. Quant à la nuit du Samedi au jour de Pâques, on pouvoit la sainte veille jusqu'au lever du soleil; & tout ce tems étoit rempli par les longs Offices de cette nuit.

Cat. 18.
Thomass.
des Jeû-
nes, par.
1. 16. 9.
n. 11.

Ce qui soutenoit la ferveur & l'attention des Fidèles, c'étoit le spectacle saint des cérémonies, le chant des Pseaumes, les instructions des Pasteurs, & sur-tout la

Thomass.
des Fêtes,
C. L. 2.
p. 335.

participation de la sainte Eucharistie ; car tous communioient à chacune des quatre solemnités. On voit par l'Ordre Romain , que le Clergé & le peuple communioit , même le Vendredi saint. Telle étoit encore au VIII. siècle , la ferveur des Fidèles. Ils soupiroient avec ardeur après cette sainte nourriture de leur ame ; & pour s'y préparer , ils négligeoient celle de leur corps : ils se croyoient , dans ces pratiques pénitentes , assez dédommagés , d'être admis à la participation fréquente de la sainte Eucharistie ; & la consolation qu'ils y trouvoient , leur faisoit oublier jusqu'au besoin de la vie.

On rappelle ici la mémoire de ces saintes pratiques , pour présenter aux Fidèles de nos jours de quoi se confondre , en se voyant si déchus de cette ancienne ferveur. En effet , quelle énorme différence entre la ferveur des premiers siècles , & la lâcheté du nôtre : soit du côté de la communion ; soit du côté de la pénitence ! N'avons-nous pas les mêmes mystères à honorer , les mêmes biens à esperer , les mêmes cupidités à vaincre ? D'où vient que nous nous y portons si lâchement , & que le moindre effort nous effraie ? Aujourd'hui la Semaine sainte est regardée avec chagrin , & presque avec dépit ; & la régularité qu'elle exige , comme une contrainte trop à charge. On se plaint , dès qu'elle commence : on s'ennuie pendant qu'elle dure : les Offices paroissent trop longs , & quelques-uns en murmurent. Si les spectacles sont interrompus , on s'en dédommage par d'autres plaisirs ; on trouve même le moyen de s'en procurer , par ces musiques , quelquefois plus profanes que saintes , où l'on court avec empressement. Il y a des lieux où la Semaine sainte a aussi des amusemens , des délices , des promenades qui lui sont propres. Les jeûnes qu'on y pratique sont assaisonnés de mille adouciffemens : la sensualité s'y retrouve & s'y contente : il n'y a presque de différence d'avec les autres jours , que dans la décoration de la table ; & ce que nous nommons jeûne , n'est qu'un changement de délices , ou tout

au plus une médiocre sobriété. Enfin la Fête de Pâques est plus solennelle parmi nous, à cause de la liberté qu'elle semble nous rendre, qu'à cause des mysteres qui s'y célèbrent. A peine dans ce saint tems approche-t-on une fois de la sainte Table, encore est-ce après une préparation courte & superficielle; tout est consommé en un jour: ce jour est regardé comme un jour pénible, dont on cherche à se débarrasser; & la céleste nourriture du corps de Jesus-Christ, qui fait l'objet de l'ardeur des ames saintes, est reçue comme par force par des cœurs dégoûtés & ennuyés. Ainsi on ne voit plus parmi nous qu'une ombre de pénitence & de piété: ne pourroit-il pas bien se faire aussi, que nous n'aurions plus qu'une ombre de foi, & un fantôme de charité?

Ce n'est pas qu'on prétende, par cette comparaison humiliante de notre tiédeur avec la ferveur des siècles passés, engager les Fidèles à pratiquer ces austérités rigoureuses dont les Peres ont conservé la mémoire. Ces jeûnes sont maintenant au-dessus des forces ordinaires: il y auroit communément de l'indiscrétion à les imiter; peut-être même que la vanité y seroit encore plus à craindre: car elle se repaît volontiers de ces pratiques austeres; & celui qui fait avec courage, ce que les autres regardent avec étonnement, trouve de quoi se contenter dans leur admiration. Ce n'est donc pas pour inviter les Fidèles à imiter les austérités des premiers siècles, que l'on en a fait l'histoire; c'est afin que ce récit humiliât les plus fervens, & encourageât les plus lâches. Les fervens sont humiliés, lorsqu'ils voient tant de difference entre les œuvres de pénitence qu'ils pratiquent, & celles qui étoient autrefois communes; les tiédes, confondus par ces exemples héroïques, sont encouragés à porter avec patience ce jeûne facile dont l'Eglise se contente, & à ne le pas deshonnorer par des plaisirs ou par des murmures.

Si nous ne pouvons pratiquer ces rudes abstinences des

premiers tems, par combien d'autres bonnes œuvres, qui n'interessent ni la santé ni les forces, ne pourrions-nous pas marquer notre ferveur, & nous préparer à la grace de la résurrection : on ne demande pas que nous passions les jours entiers sans manger ; mais ne peut-on pas se priver du jeu, des promenades, des vaines conversations ? On ne demande pas que nous nous réduisions à cette austère *Xerophagie*, dont parle saint Epiphane ; mais ne peut-on pas se retrancher de la délicatesse de la table, se contenter de mets plus grossiers, ne faire de collations qu'avec plus de simplicité, ne s'y permettant que ce qui est d'usage parmi les gens de bien ? On n'exige pas ces longues veilles au sépulcre de Jesus-Christ ; mais ne pourroit-on pas prendre sur son sommeil, ou au moins sur sa paresse, pour donner dès le matin un tems à la priere, à la méditation de la Passion, à la lecture des livres de piété ? Les Offices ne sont plus si longs, à beaucoup près ; à peine occupent-ils quelques heures : rendons-nous-y assiduellement ; n'en perdons rien ; cherchons-y ce que l'Eglise veut nous y montrer & nous faire goûter ; sçavoir, la grandeur des miséricordes d'un Dieu mourant pour notre salut, & les retours d'amour que nous lui devons. En un mot, comme le disoit saint Chrysostome, *C'est maintenant qu'il faut jeûner avec plus d'exacritude, prier avec plus d'assiduité, se préparer à la confession sincere de ses péchés, s'appliquer avec ferveur à la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, & faire de plus grandes aumônes que jamais.* Voilà ce que les infirmes peuvent faire sans s'incommoder : c'est à ces bonnes œuvres qu'ils peuvent reconnoître si c'est par une vraie nécessité, ou si c'est par lâcheté qu'ils prennent des adoucissements dans leur jeûne. Celui-là peut croire qu'il est trop infirme pour jeûner avec rigueur, qui supplée au jeûne par d'autres privations, par la retraite, par des aumônes abondantes : mais celui qui trouve des excuses pour se dispenser, & du jeûne & des autres pratiques de piété, qui est ennuyé des Offices, dégoûté de la parole de Dieu, avare envers les pauvres ; ce-

Ham. 30.
in Genes.
loc. cit.